



26 janvier 2017

Interpellation : Le réseau enfance vevey et environ : la fin d'un REVE ?

Monsieur le président,
Chers collègues,
Madame la Syndique,
Messieurs les Municipaux,

Lors de l'adoption du budget 2017 de la Commune de la Tour-de-Peilz, le Conseil communal de cette dernière a pris plusieurs décisions notamment celle de diminuer le budget du réseau REVE.

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz a effectué une coupe de CHF 600'000.- qui pourrait manquer d'une manière ou d'une autre au fonctionnement du réseau REVE pour l'année 2017. Dans ce contexte, il apparaît important que la Municipalité puisse informer concrètement ce Conseil au sujet de cette décision, notamment sur les impacts pour le réseau REVE et les impacts pour la Commune de Vevey.

Aussi, le groupe socialiste pose à la Municipalité les questions suivantes :

1. La décision du Conseil de la Tour-de-Peilz est-elle possible au vu de la convention signée entre les partenaires du Réseau REVE ?
2. Quelles sont les conséquences de la décision du Conseil de la Tour-de-Peilz sur le fonctionnement du Réseau REVE aujourd'hui et dans le futur ?
3. La décision du Conseil de la Tour-de-Peilz a-t-elle un impact sur le budget des autres partenaires du Réseau REVE ?
4. La Municipalité peut-elle nous informer sur le fonctionnement du Réseau REVE ; organes, répartition des tâches, responsabilité, gouvernance, plan de développement, organigramme, etc ?
5. La Municipalité est-elle au courant de modifications en cours de réflexion au sein du Réseau REVE notamment au sujet de sa gouvernance ?
6. Au vu de la pression sur les coûts, le Réseau REVE envisage-t-il une refonte de sa grille tarifaire ? La Municipalité est-elle au courant d'une telle démarche et qu'elle est sa position à ce sujet, compte tenu de l'importance pour notre économie de soutenir la conciliation du travail avec la vie de famille?

Nous demandons une réponse écrite.

Pour le groupe socialiste, Cédric Bussy.